

Nanterre, le 5 avril 2022



Objet : Inscription à l'enseignement facultatif de langues et cultures européennes (LCE) en anglais à la rentrée 2022

Madame, Monsieur,

Un enseignement de langues et cultures européennes en anglais sera proposé aux élèves volontaires de cinquième à la rentrée prochaine.

Cette option permet aux élèves inscrits d'acquérir une connaissance plus approfondie d'une ou de plusieurs cultures anglophones et de leur offrir la possibilité de développer leurs compétences linguistiques, notamment en privilégiant l'expression orale et le travail de groupe.

L'enseignement concerne un regroupement d'élèves de plusieurs classes d'un même niveau. Le volume horaire est d'une heure par semaine de la cinquième à la troisième (en plus des trois heures d'anglais déjà inscrites dans l'emploi du temps).

Cet enseignement ne pouvant être proposé qu'à un nombre d'élèves limité, il s'adresse à des élèves curieux, motivés par la langue et ses cultures et possédant de solides aptitudes linguistiques. Ils devront par ailleurs justifier d'une certaine capacité à fournir un effort régulier pour répondre à la charge de travail supplémentaire requise. En fonction du nombre d'élèves intéressés, l'inscription pourra faire l'objet d'une sélection selon les critères mentionnés ci-dessus. Suite au conseil de classe du deuxième semestre, vous serez informé(e) de l'inscription ou non de votre enfant en option LCE via le bulletin scolaire de votre enfant.

Cet enseignement apportera une réelle plus-value au parcours linguistique et plus largement au cursus scolaire des élèves qui y participent, néanmoins **la décision de s'y inscrire doit être mûrement réfléchie et souhaitée par l'élève ainsi que ses parents. Toute inscription en LCE en classe de cinquième est définitive et l'élève s'engage à suivre cet enseignement jusqu'en troisième. Si un(e) élève n'adopte pas le comportement attendu ou ne fournit pas suffisamment de travail, il/elle sera désinscrit(e) de l'option.**

L'équipe de direction et l'équipe pédagogique d'anglais du collège